



## 2<sup>ème</sup> congrès IndustriALL GU – 03 au 07 octobre 2016

### **Intervention des Fédérations CGT Metallurgie, Mines Energie, FILPAC et Verre Céramique sur le plan de travail : défendre les droits des travailleuses et des travailleurs.**

Il est clair qu'il n'y a pas eu de pause concernant la situation sociale, économique, politique, européenne et mondiale, toujours sur fond de terrorisme et de conflits dans le monde. Ces tensions sont toujours attisées par l'avidité, la possession de nouveaux territoires et des richesses de leurs sous-sols.

Comme si cela ne suffisait pas, alors que la pression populaire a mis au point mort les accords TAFTA, un autre accord transatlantique, le CETA, est déjà bien plus avancé et sera examiné en novembre. Tous les services publics vont se trouver sous la menace des accords de commerce transatlantiques, ce qui pourraient compromettre les droits des citoyens à des services essentiels tels que l'eau, la santé ou l'énergie, et ce au profit des multinationales.

Dans le monde se généralise l'imposition de politiques néolibérales organisant le chômage, l'exploitation de la force de travail internationale, la pénalisation des états endettés et la réduction de leur souveraineté à peu de choses, la destruction par la mise en concurrence des solidarités des travailleuses/eurs, la racisation des conflits sociaux en conflits identitaires, la fragmentation du monde du travail sous le joug d'un capital de plus en plus autonome.

Dans ce contexte et cet « état d'esprit », s'entassent des milliers de réfugiés, de migrants privés de tout et vivant dans des conditions inhumaines. Nous devons continuer notre lutte pour protéger et aider ces populations. Aujourd'hui plus que jamais militons pour la Paix dans le monde et la justice sociale, la sécurité. Mais la sécurité c'est aussi la protection sociale, la santé, l'éducation, la culture, la justice...

Dans la lignée de ces éléments d'analyse, nous avons eu en France la promulgation de la loi Travail, loi de casse des droits des salarié.es, qui dénature le code du travail. Il faut souligner que cette loi contrevient aux conventions de l'Organisation Internationale du Travail (OIT) et a été sanctionnée par le Comité des Droits Economiques et Sociaux de l'ONU au regard des effets sur la protection sociale des salarié.es et la précarité qu'elle engendre.

Dans le cadre du respect des droits des salarié.es, il est important d'exiger des mesures contraignantes des employeurs, des multinationales qui ne respectent pas les règles établies comme par exemple les normes de l'OIT.

En parlant de précarité, la CGT est attentive à l'évolution du déploiement du numérique dans tous les processus de travail. Nous considérons que toute évolution technologique doit améliorer la situation humaine au travail et servir le progrès social. Cette révolution numérique ne doit pas être un prétexte de plus pour modifier en profondeur la législation du travail. Le syndicalisme européen et mondial doit proposer un autre modèle social où la place du travail et des travailleuses/eurs remise à sa juste valeur.

Nous sommes confronté.e.s à des suppressions de milliers d'emplois, un chômage toujours de masse. Dans le même temps, alors que nous revendiquons une protection sur les libertés syndicales, le gouvernement répond par la criminalisation de l'action syndicale en renforçant la répression syndicale. Les attaques contre la CGT s'amplifient. Plusieurs camarades ayant participé aux différentes manifestations ont été mis en garde à vue et vont comparaître devant un juge. Tout cela n'a qu'un seul but, bâillonner le mouvement social et discréditer l'expression collective largement soutenue par la population.

Cela doit nous amener à toujours interroger le rôle du syndicalisme. Redonner des perspectives, recréer du commun, du lien et de l'humanisme. Il faut remettre en avant notre syndicalisme de transformation sociale et la réponse aux revendications des salarié.es. Nous refusons les fausses alternatives qui consistent à choisir entre le pire et le moins pire se traduisant à chaque fois par des reculs sociaux.

Nous voudrions revenir également sur la question de la place des femmes au sein de nos organisations. Des compromis ont été trouvés et votés, mais il est clair que cela ne peut nous satisfaire, d'autant que l'ampleur des discriminations subies par les femmes est évidente et avérée. Nous devons avancer sur ce point, et ce chacun dans nos structures respectives. Alors cessons de nous trouver des excuses et faisons en sorte que les femmes puissent prendre pleinement la place qui est la leur. Partout les femmes ont investi le marché du travail, sont plus diplômées que les hommes, partout les femmes participent au combat, aux actions syndicales. C'est donc bien d'une volonté politique que nous avons besoin et d'un déploiement auprès des femmes dans nos fédérations et syndicats. Nous en avons assez d'entendre parler de nos compétences. Est-ce que l'on se pose cette question au sujet des compétences des hommes ? Nous avons les compétences, nous sommes revendicatives, politiques et nous représentons la moitié de la population.

A luta continua